

Quotas : des mécanismes très différents

Partout dans le monde, on a constaté que les quotas contribuèrent efficacement à l'accroissement de la participation des femmes à la politique. Leurs mécanismes d'application varient considérablement et leurs effets diffèrent selon les pays. Afin de comprendre le concept de quotas, les définitions et les termes correspondants figurent ci-après, tels qu'ils ont été classés par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, une organisation intergouvernementale qui a pour mission de favoriser la viabilité de la démocratie dans le monde entier.

- **Les systèmes de quotas par sexe ont pour objet d'assurer** au moins aux femmes une « minorité critique » de 20, 30 ou 40 pour cent dans les assemblées législatives, ou une véritable parité de 50 pour cent. Dans certains pays, les quotas ne sont appliqués que provisoirement, c'est-à-dire tant que subsisteront des obstacles à la participation des femmes à la vie politique. Toutefois, la plupart des pays disposant de quotas n'ont pas fixé à leur usage des limites de temps.
- **Les quotas fixés par la loi doivent être respectés par** tous les partis politiques du pays et ils peuvent également être assortis de sanctions s'ils

ne sont pas observés. Les quotas légaux sont imposés par la constitution du pays (notamment au Burkina Faso, au Népal, en Ouganda et aux Philippines) ou par la loi, généralement électorale (comme c'est souvent le cas en Amérique latine et aussi en Belgique, en Bosnie-Herzégovine, en Serbie et au Soudan en particulier).

- **Les quotas décidés volontairement par un ou plusieurs partis** dans un pays. Dans certains pays, dont l'Allemagne, l'Argentine, la Bolivie, l'Équateur, l'Italie, la Norvège et la Suède, plusieurs partis politiques ont adopté un type de quota. Dans un bon nombre d'autres pays, un ou deux partis seulement ont décidé de recourir aux quotas. Lorsque le principal parti d'un pays observe des quotas, comme le fait le Congrès national africain en Afrique du Sud, le taux global de représentation féminine peut se trouver modifié de façon significative. Cependant, la plupart des partis politiques dans le monde n'utilisent aucun type de quota.

Les quotas peuvent jouer à différents niveaux du processus de choix et de nomination

- En premier lieu, il s'agit de trouver des aspirants à la candidature ou des

gens qui souhaitent figurer dans une primaire ou passer devant un comité de désignation ou d'autres instances du parti. À ce stade, les quotas par sexe exigent qu'il y ait un certain nombre ou un certain pourcentage de femmes ou de femmes et d'hommes figurant sur la liste des candidats potentiels. On rencontre cette pratique dans les systèmes électoraux majoritaires, comme au Royaume-Uni, avec les « *women's short lists* » (listes des femmes présélectionnées), une procédure controversée.

- Au niveau de la nomination, on applique les quotas pour la nomination des candidats qui vont représenter le parti lors du scrutin. Ceci implique qu'une règle (dictée par la loi ou volontaire) impose que 20, 30, 40 ou même 50 pour cent des candidats soient des femmes.
- Au niveau de l'élection, les quotas prennent la forme de « sièges réservés », un certain pourcentage ou un certain nombre d'élus devant être des femmes. De plus en plus, on utilise le système des sièges réservés pour parvenir à des quotas par sexe.

Voir *Références*, page 88.